



Pour vous – chez vous

**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

Association
cantonale bernoise

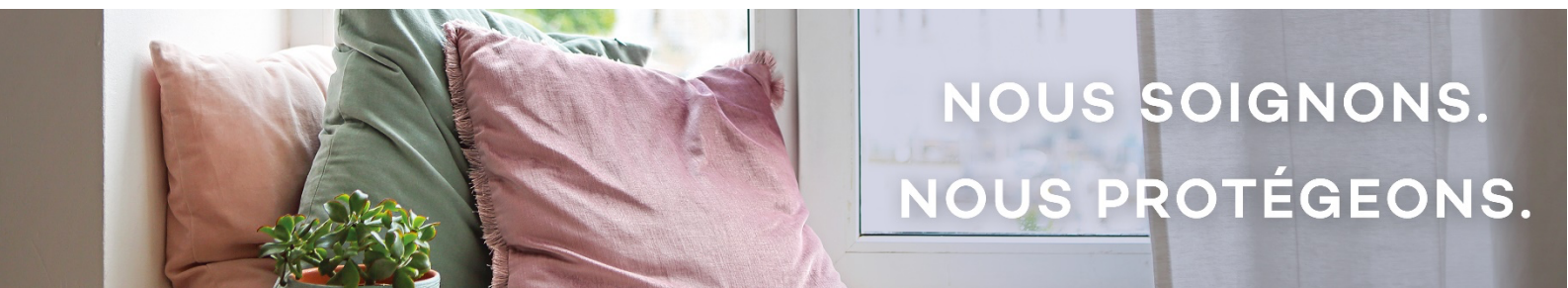
Rapport d'activité 2021

Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile



REJOIGNEZ UNE
ÉQUIPE OÙ CHACUN EST
ATTENTIF AUX
AUTRES.

C'EST FINALEMENT
NOTRE MÉTIER.



NOUS SOIGNONS.
NOUS PROTÉGEONS.



QUAND LUCA
DORT ENFIN, MAIS
QUE VOUS NE
DORMEZ PLUS.

Sommaire

Éditorial.....	3
Comité	5
Secrétariat	6
Activité associative	7
Points forts de l'année 2021	7
Activités associatives et réseautage	10
Perspectives.....	12
Contrats de prestations et documents de base au niveau cantonal.....	13
Points forts de l'année 2021	13
Perspectives.....	15
Bases nationales	16
Formation professionnelle	17
Spitexshop.....	19
Bilan au 31.12.2021.....	20
Compte de résultat au 31.12.2021	21
Annexe aux comptes 2021	22
Rapport de l'organe de révision.....	24
Impressum.....	25

Éditorial



Chère lectrice, cher lecteur,

L'année dernière, le coronavirus a encore joué les premiers violons. Il nous a sans cesse gratifiés de mélodies grinçantes et nous a nargués à maintes reprises en émettant des dissonances mélancoliques. Cependant, les mesures de protection définies par les organisations d'aide et de soins à domicile (ASD) en mars 2020 ont fait leurs preuves.

J'adresse mes remerciements à toutes celles et ceux qui, aussi bien dans leur travail que dans leur temps libre, ne se sont pas contentés de respecter les mesures de protection mais ont également soutenu leurs collègues ainsi que les patientes et patients, animé·e·s d'une énergie positive considérable, même si cela n'a pas toujours été facile.

En faisant adopter en décembre 2021, à la dernière minute, l'ordonnance sur les programmes de prestations sociales (OPASoc) révisée, le Canton de Berne a aussi produit des sons pas toujours harmonieux. La notion d'obligation de prise en charge de règle jusqu'ici a été renommée garantie de la couverture en soins. Toutes les organisations d'ASD ont, pour la première fois, pu postuler au printemps 2021 pour l'obtention de ce mandat. Cet appel d'offres a entraîné d'importantes dissonances de telle sorte que, en décembre 2021, seule une partie des organisations d'ASD à but non lucratif a été en mesure d'assumer le mandat de couverture des besoins en soins pour les quatre prochaines années. Pour les autres organisations, une année de transition a été instaurée et un *da capo* (reprise du début) fixé en 2023. Je pars de l'idée que ce nouvel appel d'offres permettra à nos organisations-membres d'obtenir l'adjudication, attendu que, pour garantir la couverture en soins, il est nécessaire que les organisations disposent des structures adéquates et d'un personnel très expérimenté, que seules les organisations d'ASD à but non lucratif sont en mesure d'offrir.

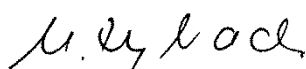
Dans un même temps, le système d'indemnisation a été complètement changé. À partir de 2022, les tâches ne sont plus remboursées pour elles-mêmes. En revanche, les prestations sont indemnisées sur la base de coûts normatifs. Le relevé des coûts normatifs a montré que, dans un canton aussi hétérogène que le canton de Berne, les organisations d'ASD présentent des disparités considérables, ce qui n'a pas empêché le Canton de décider de se baser sur la moyenne de ces coûts. Cela signifie que certaines des organisations d'ASD obtiennent un financement des coûts résiduels moins important que celui dont elles auraient besoin alors que d'autres obtiennent plus de fonds que ce dont elles ont besoin pour couvrir leurs coûts. Une rumeur troublante circule en outre, selon laquelle le contrat portant sur les prestations d'aide au ménage et d'encadrement social demeurera limité à un cercle très restreint de patients.

En raison de la pandémie de COVID-19, l'assemblée des délégués 2021 s'est déroulée par écrit. Afin de pouvoir tout de même échanger, nous avons organisé plusieurs visioconférences avec les présidences et directions sur les thèmes de la nouvelle

OPASoc, des contrats 2022 prévus et de notre stratégie, plus précisément des premières mesures planifiées. Ces réunions en ligne ont été très précieuses, pour moi-même, pour le comité et pour notre directeur. Nous sommes heureux que les modifications statutaires proposées par le comité et la directive en matière de collaboration entre les organisations aient été acceptées. Nous pouvons dès lors nous fonder sur cette base pour nous lancer dans d'autres activités novatrices.

Je suis impressionnée par les prestations fournies par les organisations d'ASD à but non lucratif. Au cours de l'année sous revue, près de 3,51 millions de prestations de soins ont été fournies par plus de 4 700 collaboratrices et collaborateurs dans notre grand et beau canton de Berne. Je ne voudrais pas les applaudir mais plutôt faire jouer tout un orchestre ! Ma gratitude va à toutes nos organisations-membres, à l'ensemble du personnel soignant, aux équipes travaillant dans les centres d'ASD, à nos partenaires et à la population bernoise. Malgré les diverses dissonances survenues au cours de l'année c'est un plaisir de travailler pour vous et avec vous !

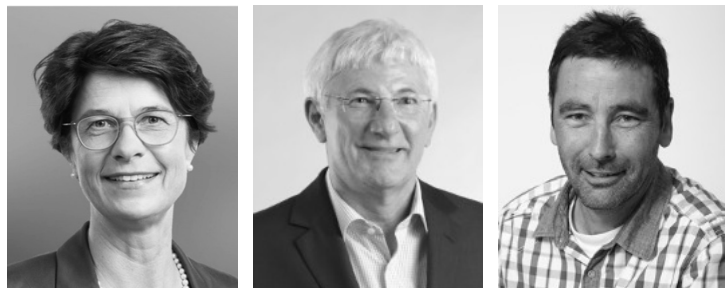
À l'arrivée d'un nouveau premier violon et à davantage de mélodies joyeuses durant la nouvelle année !


Ursula Zybach
Présidente

Comité

Au 31 décembre 2021, le comité est constitué d'une présidente, de deux co-présidents et de 4 autres membres.

Présidente et vice-présidents (de gauche à droite)



- Ursula Zybach, présidente, députée au Grand Conseil, vice-présidente de la commune de Spiez
- Markus Irniger, vice-président, directeur de l'ASD Biel-Bienne Regio
- Urs Kernen, vice-président, directeur de l'ASD Region Interlaken AG

Membres du comité (de gauche à droite)






- Marlen Baumann Giger, présidente de l'ASD Gantrisch
- Bernhard Lippuner, président de la société coopérative d'ASD Oberaargau Land
- Beatrice Diallo, médecin, spécialisée en médecine interne générale FMH, déléguée de la Société des médecins du canton de Berne (SMCB)
- Hans-Peter Kohler, médecin, professeur, député au Grand Conseil et membre du conseil communal de Köniz

Secrétariat




Le secrétariat est assuré par trois personnes. Au 31 décembre 2021, les contrats de travail du personnel couvraient 230 pourcent de poste.

Collaboratrices et collaborateur du secrétariat





-  Roger Guggisberg, directeur
-  Nicole Grossniklaus, assistante de direction
-  Lucia Aebersold, assistante de direction adjointe

Mandats juridiques

-  Romana Čančar, avocate, Monbijou Recht
-  Gregor Ruh, juriste, Büro für Arbeitsrecht, Thoune
-  Daniel Kettiger, mag. rer. publ., kettiger.ch

Traductions

-  Anne-Lise Greber-Borel, juriste, Zollikofen
-  Catherine Vuilleumier, traductrice et juriste, Zollikofen

Organe de vérification des comptes

-  Revisia SA, Société fiduciaire, Bienne

Comptabilité financière, d'exploitation et salariale

-  reoplan thun ag, Thoune

Campagne de marketing

-  Republica AG, Berne

Activité associative



L'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile (ci-après Association cantonale d'ASD) est la faîtière des 45 organisations d'ASD à but non lucratif indépendantes du canton. Elle est également membre de l'association Aide et soins à domicile Suisse ainsi que de différentes organisations partenaires importantes.

Elle fournit à ses membres, à la branche ainsi qu'à la population toute une série de prestations et soutient la fourniture de soins de santé ambulatoires performants dans le domaine des soins, de l'aide au ménage et de l'encadrement social. Un grand nombre de prestations sont mises à disposition par le secrétariat et/ou en collaboration avec les déléguées et délégués très engagé-e-s de ses organisations-membres. Quelques-unes de ces activités sont inventoriées et expliquées ci-après. Elles ne donnent toute

fois qu'une image partielle de l'engagement de l'association.

Points forts de l'année 2021

Pandémie du coronavirus

Nos organisations-membres ont été soumises à une forte pression pour parvenir à mettre en œuvre des conditions-cadres, mesures de protection, ordonnances et concepts en perpétuel changement et à trouver des solutions permettant d'assurer les ressources en personnel nécessaires malgré la quarantaine et l'isolement touchant leurs collaboratrices et collaborateurs. À l'aide de l'envoi de plus de 100 courriels d'information COVID ainsi que d'autres mesures, l'association cantonale leur a permis de garder une vue générale de la situation. Entre autres, un processus de test du personnel (tests covid pooling) spécialement adapté à la branche de l'ASD a été mis à disposition et les exigences de la branche ont été satisfaites aussi bien que possible dans le cadre des séances d'état-major de crise réunissant les associations de prestataires et le Canton.

Projet Vision, mission et stratégie

À l'occasion de l'assemblée des délégués 2021, les documents de base établis par les délégués des régions ont été adoptés, signifiant une étape importante et très réjouissante de la mise en œuvre du projet. Les documents de base suivants ont été adoptés :

- Directive en matière de collaboration entre les organisations
- Adaptation des statuts afin de pouvoir mettre en œuvre les mesures conçues avec les délégué·e·s.

Au cours de l'année, les mesures de mise en œuvre ci-après ont été initialisées :

- Plateforme des meilleures pratiques (best practice) : Un outil a été développé, qui offre à nos membres la possibilité de discuter de différentes questions et thèmes par voie numérique. Ils peuvent en outre se donner mutuellement accès à des concepts et documents de fond. La mise en place a pris fin en décembre 2021 et la plateforme a été activée au début de 2022.
- Développement de scénarios : Plusieurs scénarios sont établis en commun en vue de préparer le changement de situation concernant les périmètres de prise en charge annoncé par la DSSI. Il s'agit en priorité d'aides relatives à la mise en place de structures organisationnelles souples qui autorisent au mieux des coopérations et des fusions mais aussi de considérations d'ordre géographique. L'objectif est d'établir des bases dans la mesure du possible harmonisées avec les réflexions de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI). Les travaux ont débuté en 2021 et se poursuivent en 2022.
- Harmonisation des TI : Répondant au désir des délégués des régions, une analyse des bases est effectuée avec l'appui d'externes afin de mettre en évidence les options à court, moyen et long terme en vue d'améliorer la perméabilité des données entre les différents systèmes de TI de nos membres. L'analyse a commencé à la fin de 2021 et ses résultats seront disponibles à fin mars 2022. Fondées sur cette analyse, les prochaines étapes seront discutées et décidées de concert avec les délégués des régions et les membres.

Concept de marketing

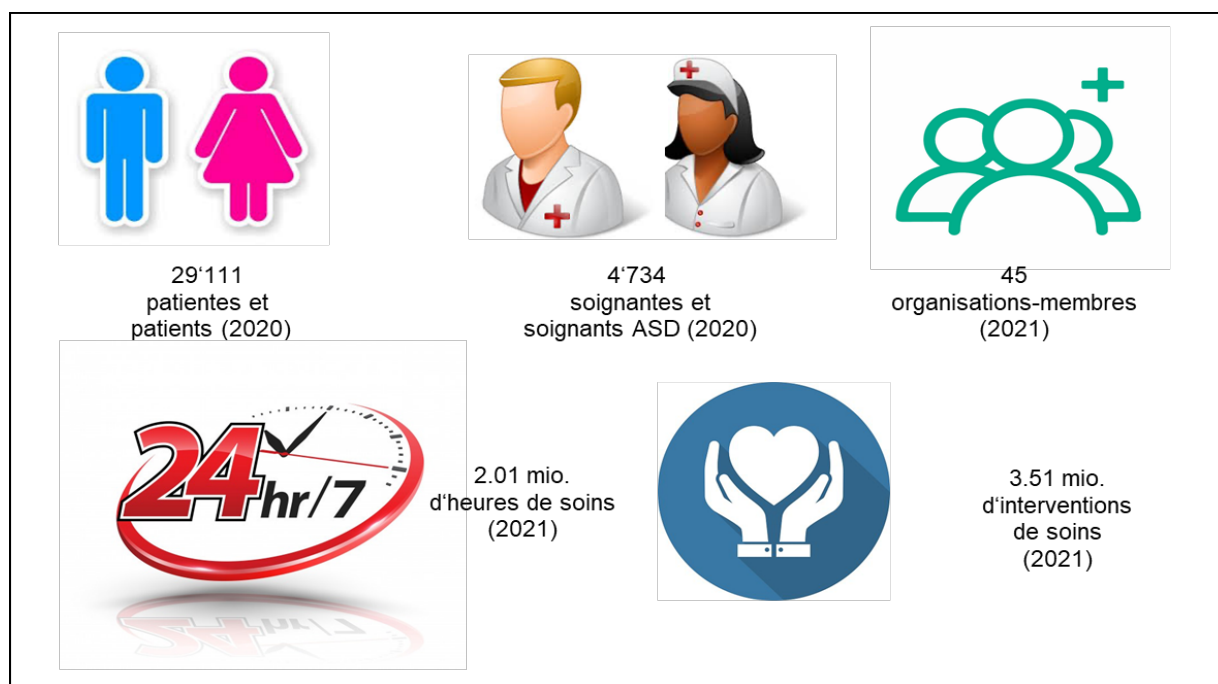
Le concept actuel, en vigueur depuis 2019, rencontre un écho très positif auprès de la population et de nos membres. C'est la raison pour laquelle il a été maintenu pour les années 2021/2022, complété et développé en permanence grâce aux expériences récoltées. La campagne s'est enrichie d'un nouvel élément, la production mandatée en automne 2021, d'un film de recrutement qui sera disponible au début de 2022. Il pourra être utilisé par les organisations pour elles-mêmes et le groupe de travail Marketing le publiera de manière ciblée sur des plateformes de formation.

Projet d'innovation Innosuisse

Le projet Innosuisse intitulé « Systèmes d'indicateurs et gestion des coûts des organisations d'aide et de soins à domicile » (*Kennzahlensysteme und Kostenmanagement der Spitex*) est conduit par la Haute École de Lucerne (*HSLU*). Il est coordonné avec le nouveau Manuel Finances. Le comité de l'Association cantonale bernoise d'ASD estime qu'une solution sectorielle commune recèle un très grand potentiel. Il offre son soutien à tous les membres qui décident de recourir à la solution « Comptabilité analytique et cockpit de gestion ». À cette fin, il a approuvé un budget de 110 000 francs destiné à financer les frais de mise en service de cet outil pour les membres.

Le cockpit de l'ASD

Le cockpit de l'ASD a régulièrement été actualisé, développé et mis à disposition de nos membres pour leur servir d'outil stratégique. Il comprend des indicateurs clé pertinents concernant le développement de la branche.



Source : Analyse spéciale de l'OFS 2020 et Spitex Service Center 2021

Analyses et prises de position

Fondé sur la nouvelle loi sur les programmes d'action sociale (LPASoc) et la nouvelle ordonnance sur les programmes d'action sociale (OPASoc), le système de soins ambulatoires a été restructuré au 1^{er} janvier 2022. Différents domaines du contrat de prestations conclu avec nos organisations-membres, les organisations d'ASD à but non lucratif qui garantissent la couverture en soins, ont aussi été remaniés de manière significative (plus à ce sujet dans le chapitre « Contrats de prestations et bases au niveau cantonal »). Il a fallu procéder à des simulations approfondies et étendues des nouveaux paramètres pour en connaître l'impact sur nos organisations-membres et le comprendre. Ces simulations notamment ont conduit à l'établissement des prises de position requises par la DSSI, de divers courriers à son intention ainsi qu'à l'intention du Conseil-exécutif du canton de Berne.

Analyses juridiques et recours en contrôle des normes

Au vu des nouveautés importantes et étendues introduites dans les soins ambulatoires, plusieurs analyses juridiques ont été sollicitées, dans le but d'aider nos membres dans la mise en œuvre et qui ont formé la base principale des différentes prises de position. Pour ce qui est des dispositions relatives à la prise en compte des fonds propres prévues dans les nouvelles LPASoc et OPASoc, un recours en contrôle des normes a été préparé à la fin de l'année 2021. Il sera porté devant le Tribunal fédéral par trois organisations de la base et l'association cantonale en 2022.

Activités associatives et réseautage

Comité

Le comité s'est réuni à dix reprises, en majeure partie par voie numérique, pour traiter 98 points à l'ordre du jour. Au cours d'une retraite, il s'est également penché sur divers aspects de la nouvelle structure des soins ambulatoires. Par ailleurs, des délégué-e-s du comité ont eu des contacts réguliers en raison de la pandémie de COVID-19. Ils ont aussi défendu les intérêts de la branche d'ASD à but non lucratif lors des séances d'état-major de crise avec le Canton.

Évènements destinés à nos membres









En 2021, la pandémie de COVID-19 a fortement limité les possibilités de réunions avec nos membres. C'est ainsi que, cette année encore, l'assemblée des délégués annuelle a dû se dérouler par écrit. Pour pallier l'absence de rencontres en présentiel, des visioconférences ont été organisées afin d'informer les présidences et les directions sur le travail effectué par l'association cantonale et sur le développement de la branche.

Informations régulières à l'intention des membres

L'association cantonale a tenu ses membres informés sur les thèmes et développements importants en leur envoyant 52 bulletins d'information standardisés (INFO-BE) et plus d'une centaine de courriels d'information.






Groupes de travail

L'Association cantonale bernoise d'ASD dirige les groupes de travail suivants :

-  Groupe de base Soins
-  Groupe d'accompagnement Soins (Soundingboard Soins)
-  Groupe de base Prestations d'AF (aide familiale)
-  Groupe d'accompagnement Prestations d'AF – aide familiale (Soundingboard AF)
-  Groupe de travail Transmission aux praticiens
-  Groupe de travail Campagne de marketing
-  Groupe de travail Vision, mission, stratégie
-  Groupe de Réflexion (sur le thème de la maladie COVID-19)
























Réseaux et conférences

L'Association cantonale bernoise d'ASD participe aux conférences ASD nationales et aux réseaux des directions cantonales suivants :

-  Conférence des directeurs et directrices d'ASD des associations cantonales de Suisse alémanique
-  Conférence ASD des associations cantonales de la Suisse du Nord-Ouest (y compris Lucerne)
-  Conférence nationale des associations d'ASD
-  Réseau régional des directrices et directeurs d'ASD
-  Réseau des directrices et directeurs Emme/Aare

Défense d'intérêts et participation à des projets

Le personnel du secrétariat ainsi que les délégué·e·s du comité ou de l'association cantonale défendent activement les intérêts du secteur de l'ASD à but non lucratif dans les organes suivants :

-  Groupe de travail Pénurie de personnel qualifié
-  *Allianz Gesunder Kanton Bern* (uniquement dans la partie alémanique du canton)
-  Groupe d'accompagnement « L'ambulatoire avant le stationnaire »
-  Groupe d'accompagnement attaché à l'étude complémentaire sur le profil professionnel d'« infirmière en pratique avancée »
-  Conseil consultatif du centre de formation *Berner Bildungszentrum Pflege*
-  Juge spécialisé·e siégeant au tribunal arbitral – représentation du secteur de l'ASD
-  Projet de promotion de la santé *ASSIPO Home Treatment*
-  Projet de promotion de la santé *Geben & Annehmen – Freiwilligenengagement*
-  Projet de prévention « Parachutes »
-  Projet de promotion de la santé *Tandem-Teams für Suchtproblematik*
-  Stratégie de la santé 2020-2030 du canton de Berne
-  Groupe d'intérêts *BeHealth*
-  Représentation des intérêts dans l'extension de l'obligation de formation
-  Commission de la formation continue par modules pour les formatrices et formateurs ainsi que pour les responsables de formation praticiens dans le secteur professionnel de la santé bernois
-  Commission des cours interentreprises assistant·e·s en soins et santé communautaire
-  *OdA Gesundheit Bern* (organisation du monde du travail)
-  Commissions des soins hospitaliers
-  Aide et soins à domicile Suisse (ASD) – Groupe de travail Critères d'affectation professionnels
-  ASD – Groupe spécialisé Politique
-  ASD – Groupe de travail élargi Communication
-  ASD – Commission spécialisée Soins pédiatriques à domicile
-  ASD – Manuel Qualité
-  ASD – Comité

Perspectives

Il faut s'attendre à ce que, en 2022, la pandémie de COVID-19 demeure un thème dominant qui occupera l'ensemble de la branche. Outre les tâches liées à la pandémie, aux conditions-cadres et aux prescriptions légales, l'Association cantonale bernoise d'ASD entend, au cours de l'année à venir, s'occuper attentivement de la mise en œuvre des mesures liées au projet Vision, mission et stratégie, tout spécialement de la question des scénarios relatifs à la définition des nouveaux périmètres. Nous espérons vivement que les délégué·e·s se presseront en nombre à Berne pour participer à notre assemblée annuelle.

Contrats de prestations et documents de base au niveau cantonal



Les contrats de prestations relatifs aux « soins » et aux « prestations d'aide ménagère et d'encadrement social selon le cas » remaniés sont entrés en vigueur en 2021. La DSSI a cependant déjà prévu d'autres changements d'importance qui entrent en vigueur en 2022. Dirigé par Ursula Zybach et Roger Guggisberg, le groupe de base Soins a défendu les intérêts de la branche en émettant des prises de position, lors d'entretiens et de séances et par des interventions résolues. Le groupe de base Soins a été épaulé par son groupe d'accompagnement, composé de délégué·e·s des organisations-membres. Il n'y a en revanche pas eu de changements significatifs en ce qui concerne les prestations d'aide ménagère et d'encadrement social selon le cas pour l'année 2022.

Points forts de l'année 2021

Loi sur les programmes d'action sociale et sa nouvelle ordonnance

Le 9 mars 2021, le Grand Conseil du canton de Berne a adopté la nouvelle loi sur les programmes d'action sociale (LPASoc) sur la base de laquelle a été élaborée l'ordonnance sur les programmes d'action sociale (OPASoc). Celle-ci entraîne une restructuration fondamentale de la prise en charge dans les soins ambulatoires. Les nouveautés concernent notamment les domaines suivants :

- 🌿 La distinction des fournisseurs de prestations entre partenaires nécessaires et non nécessaires à la couverture en soins et critères pour la nouvelle attribution des périmètres de prise en charge.
- 🌿 Une nouvelle réglementation des droits, obligations, directives, etc. à l'intention des fournisseurs de prestations et, par conséquent, dès lors une nouvelle base pour les contrats de prestations.
- 🌿 Un tout nouveau système de financement des prestations et dès lors une nouvelle base pour les contrats de prestations.

Au cours de la procédure de consultation, l'Association cantonale bernoise d'ASD a proposé toutes sortes de modifications en vue de mieux tenir compte de la réalité pratique, de permettre une meilleure mise en œuvre et de renforcer un développement coopératif et judicieux du système des soins de santé. Malheureusement, l'Office de la santé n'a quasiment pas tenu compte des rétroactions dans la version finale et

l'OPASoc n'a été adoptée, avec beaucoup de retard, que le 24 novembre 2021. La requête urgente d'en repousser l'introduction à 2023 afin de ménager un délai de mise en œuvre adéquat n'a pas été entendue. Des informations plus détaillées à ce sujet figurent sur le site www.spitexbe.ch dans la rubrique « Politique et conditions-cadres ».

Soins

Fondée sur le projet d'ordonnance sur les programmes d'action sociale (OPASoc), la DSSI a préparé un nouveau contrat de prestations sans y impliquer les associations faitières et les fournisseurs de prestations. En été 2021, il ne leur a été laissé que la possibilité de faire valoir par écrit des questions et prises de positions sur le projet présenté. Jusqu'à la publication du contrat de prestations définitif, leurs nombreuses questions sont restées sans réponse et la majeure partie des propositions de modifications capitales et bien fondées non prises en considération. Le nouveau contrat de prestations prévoit les changements suivants (liste non exhaustive) :

- Seules les organisations qui garantissent la couverture des besoins en soins travaillent encore sur la base d'un contrat de prestations. Les autres fournisseurs de prestations déploient leurs activités hors contrat de prestations.
- Le système de financement a été transformé en un modèle basé sur les coûts normatifs qui fixe des contributions financières différentes selon la catégorie de prestataire. Les composants de l'indemnisation liés à la prestation (p. ex. suppléments pour travail de nuit) sont intégrés dans les coûts normatifs forfaitaires et l'indemnisation n'est plus effectuée en fonction des prestations fournies.
- Dès le 1^{er} janvier 2022, les interventions de soins des organisations d'ASD doivent être prises en charge dans un délai de 48 heures au lieu de 24 heures jusqu'ici.
- À partir du 1^{er} janvier 2022, le Canton de Berne renonce à cofinancer les soins qui doivent être dispensés sur la base de la LAA, LAI ou LAM (p. ex. soins après accidents). Cette décision a pour corollaire que de tels cas ne bénéficient plus non plus d'une garantie de couverture des besoins en soins et que, dans ces situations, toutes les organisations d'ASD peuvent refuser les interventions.
- Outre les nouvelles exigences de l'OPASoc, les fournisseurs de prestations doivent répondre à diverses nouvelles prescriptions et mettre des données à disposition.

Le Canton de Berne ne propose plus de contrats de prestations qu'aux organisations qui garantissent la couverture en soins. Puisque la nouvelle OPASoc prévoit que le mandat de garantie de la couverture en soins peut également être attribué à d'autres organisations que les organisations d'ASD à but non lucratif, tous les fournisseurs de prestations nécessaires à la couverture (ASD à but non lucratif ainsi que ASD commerciales) ont été invités à poser leur candidature en vue d'assumer la garantie de la couverture en soins dans le périmètre existant. Les critères d'adjudication sont réglés dans la nouvelle OPASoc. À la fin de l'été 2021, toutes les organisations d'ASD à but non lucratif ont reçu l'adjudication pour la garantie de la couverture en soins dans le périmètre qu'elles couvraient jusqu'alors. Plusieurs organisations d'ASD commerciales ont déposé recours contre la Direction de la santé, plus précisément contre le processus d'adjudication du marché. Le recours a été admis par voie judiciaire avec pour conséquence que, dans tous les périmètres frappés d'un recours, l'adjudication à une organisation d'ASD à but non lucratif n'est pas valable pour quatre ans mais pour une seule année transitoire. Ce problème concerne deux tiers des organisations.

La couverture en soins fera l'objet d'un nouvel appel d'offres dans ces périmètres pour la période 2023-2025.

Compte tenu des retards liés à l'approbation de l'OPASoc et à la procédure de recours, le contrat de prestations définitif n'a été envoyé que le 1^{er} décembre 2021, raison pour laquelle la mise en œuvre des nombreux changements effectifs dès 2022 constitue un défi de taille. La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) n'a pas accordé de délai de transition.

Prestations d'aide ménagère et d'encadrement social selon le cas

Le contrat relatif aux prestations d'aide ménagère et d'encadrement social selon le cas 2022 ne comporte pas de modifications substantielles par rapport à celui de 2021. Comme les années précédentes, le contrat de prestations n'a pas été signé par tous les membres. La garantie de la couverture pour les prestations d'aide au ménage et d'encadrement social n'est donc pas assurée dans toutes les régions du canton de Berne.

Perspectives

La nouvelle OPASoc, tout comme les nouveaux contrats de prestations, contient diverses prescriptions dont la mise en œuvre n'est pas claire. L'Association cantonale bernoise d'ASD épaulera ses membres en leur prodiguant des conseils et en procédant à des clarifications d'intérêt général. En ce qui concerne le nouvel appel d'offres, elle leur fournira également des modèles et des clarifications générales. La consolidation des périmètres de couverture pour les années 2026 et suivantes annoncée par la DSSI constituera une autre préoccupation importante. L'association cantonale et les délégué·e·s des régions actifs au sein du projet « Vision, mission et stratégie » développeront différents scénarios et outils (voir à ce sujet les informations dans la rubrique « Activité associative »).

Bases nationales



La faïtière Aide et soins à domicile Suisse défend, dans les sphères nationales et intercantionales, les intérêts des organisations d'ASD à but non lucratif vis-à-vis des cercles politiques, des organisations partenaires et des assureurs. Elle élabore des lignes directrices et des standards à l'intention des associations cantonales et de leurs organisations de base dans les domaines Formation, Qualité et Communication. Avec le soutien financier de la Confédération, Aide et soins à domicile Suisse s'acquitte de tâches de coordination. L'association faïtière nationale de l'ASD mandate des études, publie des ouvrages spécialisés et des supports d'information, prend position dans les consultations sur des questions fondamentales de politique sociale et de la santé et participe à des projets dans le secteur de l'ASD.

En qualité de membre d'Aide et soins à domicile Suisse, l'Association cantonale bernoise d'ASD participe activement à des groupes de travail. Elle est représentée au comité de la faïtière en la personne d'Ursula Zybach.

De même qu'à l'Association cantonale bernoise d'ASD, l'année 2021 a posé à Aide et soins à domicile Suisse un énorme défi. Outre les tâches liées à la pandémie sur le plan national, la faïtière s'est notamment occupée de l'initiative sur les soins infirmiers, du projet interne de développement de la branche, des modifications des bases légales, du financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS), du Manuel Finances, du projet Innosuisse « Systèmes d'indicateurs et gestion des coûts des organisations d'aide et de soins à domicile » ainsi que d'autres sujets.

De nombreuses questions vont encore accaparer notre faïtière en 2022. Les conventions administratives avec les assureurs-maladie doivent être remaniées et les tarifs avec les assureurs-accidents renégociés. Mis à part les tâches prévisibles, bien des exigences imprévues continueront à solliciter notre faïtière, l'amenant à mettre en place des bases solides destinées aux associations cantonales et aux organisations de la base.

D'autres d'informations figurent sur le site d'Aide et soins à domicile suisse www.spitex.ch et dans son rapport annuel.

Formation professionnelle



NOUS FAISONS LA DIFFÉRENCE.
INFORMEZ-VOUS DE NOS OFFRES D'EMPLOI:
SPITEXBE.CH/JOBS

Plus près – plus vous
AIDE ET SOINS
A DOMICILE
Canton Berne

La formation professionnelle durant la pandémie

En raison de la situation incertaine sur le plan de la pandémie, jusqu'à la fin février 2021 les apprenant·e·s en soins et santé communautaire CFC (ASSC) et en soins et accompagnement AFP (ASA) ont suivi l'enseignement à distance dispensé par l'école professionnelle. Il en est allé de même pour les cours interentreprises. Au printemps 2021, comme en 2020, l'*OdA Gesundheit Bern* a sollicité la mise en place d'une procédure de qualification simplifiée. La requête demandant que, dans la partie alémanique du canton, aucun travail pratique individuel (IPA's) ne soit réalisé a été accordée. L'évaluation de toutes les compétences du plan de formation liées au marché du travail a été effectuée par les entreprises. Les examens écrits ont pu se dérouler comme d'ordinaire. Les fêtes de fin

d'études ont eu lieu en ligne, via un livestream.

Faits et chiffres

- 🌿 En 2021, 759 apprenant·e·s ASSC (2020 : 776) ont terminé leur formation avec succès, dont 91 (2020 : 91) auprès d'une organisation d'ASD.
- 🌿 En 2021, 138 apprenant·e·s ASA (2020 : 123) ont terminé leur formation avec succès, dont 6 (2020 : 6) auprès d'une organisation d'ASD.
- 🌿 En août 2021, 934 apprenant·e·s ASSC (2020 : 845) et 131 apprenant·e·s ASA (2020 : 125) ont entamé leur formation, parmi eux 138 ASSC (2020 : 123) et 5 ASA (2020 : 0) auprès d'une organisation d'ASD.
- 🌿 Au printemps 2021, 202 personnes (2020 : 132) ont entrepris des études d'infirmière/infirmier ES au centre de formation *Berner Bildungszentrum (BZ Pflege)*, soit plus de 50 % de plus qu'au printemps précédent. D'une manière générale, la préférence pour débiter un cycle d'études va à l'automne et le taux d'occupation des places était aussi satisfaisant. À raison de 230 (2020 : 235), le nombre de nouveaux étudiant·e·s s'est avéré comparable à celui de l'année précédente.
- 🌿 108 places de stage (2020 : 118) destinées à des étudiant·e·s ES ont été proposées par des organisations d'ASD, dont 64 (2020 : 63) ont pu être occupées. Parmi les stagiaires, 47 étudiant·e·s venaient d'une école et 17 d'une entreprise.





Choix professionnel

La campagne de mise en avant des professions de la santé auprès des jeunes dans le processus de choix professionnel mais aussi dans les actions de recrutement a été poursuivie. Grâce au programme « *KTGB kommt in die Schule* » (Journée cantonale des professions de la santé), des classes peuvent discuter avec des professionnels et découvrir les professions de la santé. La foire aux métiers (*Berufs- und Ausbildungsmesse - BAM*) en septembre 2021 et la Journée cantonale des professions de la santé (*KTGB*) en octobre 2021 ont de nouveau pu être organisées en présentiel.

Soutien et formation continue des entreprises formatrices (apprentissage et stages)

La formation en entreprise est une tâche exigeante. L'offre « Formation continue des formatrices et formateurs professionnels par modules et responsables de formatrices et formateurs dans la pratique dans le contexte professionnel de la santé du canton de Berne » (*Modulare Weiterbildung von Berufsbildner/innen (BB's) und Berufsbildungsverantwortlichen (BBV's) der Praxis im Berufsfeld Gesundheit im Kanton Bern*), en bref plan modulaire, devrait permettre à ces personnes d'approfondir leurs compétences. Un projet pilote gratifié de bonnes critiques a été lancé au printemps 2021 à la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP). Toutefois, l'évaluation de différentes questions ouvertes a entraîné sa suppression en automne 2021. Dans le cadre de son offre de cours de formation continue, l'*Oda Gesundheit Bern* souhaite proposer aux formatrices et formateurs ainsi qu'à leurs responsables de courtes formations qui reprennent les éléments du plan modulaire.

Personnel

-  Beat Krummen, délégué de la Direction de l'instruction publique et de la culture (INC) est parti à la retraite en été. Son successeur au comité de l'*Oda Gesundheit Bern* est Philipp Stadelmann, chef de de l'office de la formation professionnelle supérieure, des écoles moyennes et de la formation professionnelle du canton de Berne.
-  La démission du comité de Daniel Heilbronn a marqué le départ du dernier membre fondateur de l'*Oda Gesundheit Bern*. Il y représentait la Direction de la santé publique, des affaires sociales et de l'intégration du canton (DSSI). Il est remplacé par Elisabeth Stalder-Riesen, responsable du domaine des professions de la santé non universitaires auprès de la DSSI.
-  Lors de l'assemblée des délégués de novembre 2021, Monika Schäfer (hôpital de l'Île) a été élue au comité pour y représenter diespitaeler.be (réseau des hôpitaux bernois).
-  Les commissions ont connu plusieurs changements. Le secteur de l'ASD est bien représenté dans ces organes où ses délégué·e·s défendent activement les intérêts de la branche.

Sources :

<https://mailchi.mp/oda-gesundheit-bern/odaktuell-mrz-2021-x0b2xuee4m?e=6db4821adf>

<https://mailchi.mp/oda-gesundheit-bern/odaktuell-dezember-2021?e=392a75592b>

<https://www.bzpflege.ch/berner-bildungszentrum-pflege/berner-bildungszentrum-pflege>

Spitexshop



Depuis de longues années, notre boutique en ligne est le fournisseur des organisations d'ASD pour l'ensemble de la Suisse. Notre offre comprend des documents spécialisés relatifs à la branche de l'ASD, des articles publicitaires et des cadeaux convenant à des événements comme la Journée nationale Aide et soins à domicile, les journées Portes ouvertes ou les expositions. Ces articles sont bien sûr également appropriés comme cadeaux ou marques d'estime à remettre aux clientes et clients ou au personnel.

En 2021, 32 886 articles ont été vendus au total. Ventes par rubrique :

Rubrique	Nb de pièces
Sacs en plastique écologiques	9 500
Bonbons Halter	8 000
Stylos-billes	3 250
Sets de pansements	5 050
Linges en microfibras	1 290
Ballons	1 200
Porte-clés	1 025
Lingettes désinfectantes	975
Décapsuleurs pour bouteilles en PET	950
Chausse-pieds	620
Piluliers	370
Protège-lèvres	320
Parapluies de poche	316
Coussins chauffants/ rafraîchissants	20

Pendant de nombreuses années, l'Association cantonale bernoise d'ASD a géré la boutique en ligne Spitexshop pour toutes les organisations d'ASD de Suisse. Ce service supracantonal sera désormais proposé par la faïtière Aide et soins à domicile Suisse, plus exactement par son partenaire, l'imprimerie Uebelhart. Les dernières commandes ont été traitées et envoyées par l'association cantonale bernoise le 23 décembre 2021. Le lien URL www.spitexshop.ch reste valable. Il est dévié sur la boutique de l'imprimerie Uebelhart.

Bilan au 31.12.2021

	au 31.12.2021	au 31.12.2020
Liquidités	1'589'757.24	1'424'305.98
Créances résultant de livraisons et de prestations	11'728.90	3'267.00
Autres créances à court terme	5'257.35	2'140.25
Réserves et prestations non facturées	0.00	17'602.65
Régularisations actives	2'791.50	212.90
Total des actifs circulants	1'609'534.99	1'447'528.78
Biens mobiliers immobilisés	-	-
Total des actifs immobilisés	-	-
TOTAL DES ACTIFS	<u>1'609'534.99</u>	<u>1'447'528.78</u>
Engagements résultant de livraisons et de prestations	16'322.28	8'623.32
Autres engagements à court terme	0.00	23.50
Régularisations passives	128'706.13	17'995.95
Total des fonds étrangers à court terme	145'028.41	26'642.77
Provisions pour la campagne de marketing	508'611.15	548'668.51
Capital affecté (fonds de développement)	248'920.34	209'419.34
Total des fonds étrangers à long terme	757'531.49	758'087.85
Capital libre généré	662'798.16	642'663.15
Attribution du résultat de l'exercice	44'176.93	20'135.01
Total du capital de l'organisation	706'975.09	662'798.16
TOTAL DES PASSIFS	<u>1'609'534.99</u>	<u>1'447'528.78</u>

Compte de résultat au 31.12.2021

	01.01.-31.12.21	01.01.-31.12.20
Recettes tirées de la vente des articles publicitaires et imprimés	40'026.90	39'867.50
Cotisations des membres	1'195'874.00	1'192'809.00
Autres recettes, dons	3'525.00	2'885.00
Pertes sur recettes	0.00	-45.00
Total des produits d'exploitation	1'239'425.90	1'235'516.50
Achat des articles publicitaires et imprimés	-11'837.40	-24'566.10
Variation des stocks et pertes sur matériel/marchandises	-17'602.65	-6'248.15
Total des charges matériel et marchandises	-29'440.05	-30'814.25
Charges de personnel	-319'477.55	-341'531.55
Assurances sociales	-68'826.55	-65'969.05
Autres frais de personnel	-10'604.60	-9'487.70
Prestations de tiers	-13'346.45	-10'566.25
Total des charges de personnel	-412'255.15	-427'554.55
Charges liées aux locaux	-38'099.60	-39'428.85
Assurances choses, taxes, émoluments, autorisations	-642.90	-716.45
Charges liées à l'énergie et à l'élimination des déchets	-207.50	-455.30
Administration	-158'830.71	-144'666.24
Frais de publicité	-434'701.36	-355'636.36
Autres charges d'exploitation	-975.60	-1'625.20
Total des charges d'exploitation	-633'457.67	-542'528.40
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT AMORTISSEMENTS ET INTÉRÊTS	<u>164'273.03</u>	<u>234'619.30</u>
Amortissements et rectifications de valeurs	-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT INTÉRÊTS	<u>164'273.03</u>	<u>234'619.30</u>
Charges financières	-4'414.46	-275.20
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	<u>159'858.57</u>	<u>234'344.10</u>
Attribution au Fonds Marketing	-394'704.00	-393'059.00
Prélèvement du Fonds Marketing	434'761.36	355'715.36
Attribution au Fonds Développement	-50'000.00	-182'000
Charges et produits extraordinaires	-105'739.00	5'134.55
RÉSULTAT DE L'ANNÉE COMPTABLE	<u>44'176.93</u>	<u>20'135.01</u>

Annexe aux comptes 2021

Annexe Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile

Annexe en CHF

1. Indications sur les principes s'appliquant à l'établissement des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice sous revue ont été établis conformément aux prescriptions du droit suisse, notamment aux articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du droit des obligations (art. 957 à 962 CO).

La présentation des comptes exige des responsables qu'ils ou elles procèdent à des estimations et évaluations qui pourraient influencer les valeurs patrimoniales et les engagements comptabilisés au moment de l'établissement du bilan ainsi que les passifs conditionnels mais également les charges et recettes de la période sous revue. Les responsables ont la liberté de décider comment utiliser les marges de manœuvre laissées par la loi en matière de pondération et de comptabilisation. Ainsi, pour le bien de l'association cantonale, des amortissements, ajustements de valeurs et provisions peuvent être créés au-delà de l'ampleur nécessaire d'un point de vue économique dans les limites du principe de prudence.

2. Indications, ventilation et explications sur les positions du bilan et du compte d'exploitation

a) Réserves et prestations non facturées	31.12.21	31.12.20
Marchandises en réserve (vendues au 31.12.2021)	0	17'603
Marchandises en réserve privilégiées	0	0
Prestations non facturées	0	0
	0	17'603
b) Biens mobiliers	31.12.21	31.12.20
Biens mobiliers et équipements	55'881	55'881
Amortissement Biens mobiliers et équipements	-55'881	-55'881
	0	0
c) Provisions (à court terme)	31.12.21	31.12.20
Régularisations passives	8'865	7'765
Provision vacances	8'298	10'231
Provision heures supplémentaires	543	0
RST frais d'activation outil de comptabilité analytique	111'000	0
	128'706	17'996
d) Provisions (à long terme)	31.12.21	31.12.20
Campagne de marketing	508'611	548'669
Fonds de développement	248'920	209'419
	757'531	758'088

3. Commentaires relatifs aux positions du compte d'exploitation extraordinaires, uniques ou non imputables à la période

a) Charges extraordinaires	31.12.21	31.12.20
Solde versé CM LPP 2019	0	1'336
	0	1'336

3 mars 2022

reoplan

Uttigenstrasse 30, 3600 Thoune

Annexe Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile

Annexe en CHF

b) Produits extraordinaires		
Soldes AVS, AA et indemnités journalières maladie 2019	0	892
tree AG Courtage 2019 resp. 2020	5'156	5'237
Diverses positions mineures	105	342
	<u>5'261</u>	<u>6'471</u>
4. Evaluation des actifs relatifs aux valeurs du cours/du marché	<u>aucune</u>	<u>aucun</u>
5. Participations	<u>aucun</u>	<u>aucun</u>
6. Créances et engagements envers des proches		
Engagements résultant de livraisons et prestations	<u>31.12.21</u>	<u>31.12.20</u>
Organes	337	4'384
7. Dissolution nette de réserves latentes	<u>31.12.21</u>	<u>31.12.20</u>
Dissolution importante de réserves latentes	<u>0</u>	<u>0</u>
8. Parts propres	<u>aucune</u>	<u>aucune</u>
9. Droits de participation / options pour les organes et employés	<u>aucun</u>	<u>aucun</u>
10. Autres indications	<u>31.12.21</u>	<u>31.12.20</u>
Leasings non portés au bilan d'une durée résiduelle de plus d'1 an	0	0
Engagements envers des institutions de prévoyance	0	0
Total des sécurités requises pour des engagements de tiers	0	0
Total des actifs utilisés pour assurer les engagements propres	0	0
Total des actifs sous réserve de propriété	0	0
11. Engagements conditionnels	<u>aucun</u>	<u>aucun</u>
12. Nombre d'employé-e-s	<u>31.12.21</u>	<u>31.12.20</u>
Nombre de postes plein temps en moyenne annuelle	< 10	< 10
13. Evènements majeurs survenus après la date de clôture du bilan		
Après la date de clôture du bilan et jusqu'à l'adoption des comptes annuels par l'assemblée des délégués, aucun évènement majeur n'est survenu susceptible de porter préjudice à la fiabilité des comptes, resp. qui aurait dû être divulgué ici.		
14. Indications supplémentaires		
Il n'est pas nécessaire de divulguer des éléments supplémentaires dans l'annexe.		

3 mars 2022

reoplan

Uttigenstrasse 30, 3600 Thoune

Rapport de l'organe de révision

revisia

Rapport de l'auditeur au comité sur les comptes annuels à l'Assemblée des délégués de l'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile, Berne

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels de l'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile, comprenant bilan, compte de profits et pertes et annexe pour l'exercice 2021 arrêté le 31 décembre 2021.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du comité alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile, conformément aux lois et aux statuts.

Bienne, le 3 mars 2022

REVISIA SA

Christoph Schütz
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé ASR
(Réviseur responsable)

p.p. Reto Kunz
Agent fiduciaire avec brevet fédéral
réviseur agréé ASR

Annexes :

- Comptes annuels se composant :
- du bilan (total du bilan CHF CHF 1'609'534.99)
 - du compte d'exploitation (bénéfice de l'exercice CHF 44'176.93)
 - de l'annexe et notes aux états financiers

REVISIA AG/SA Treuhandgesellschaft/Société fiduciaire

www.revisia.ch

info@revisia.ch

Biel/Bienne
P.-E.Brandtstrasse 4
2502 Biel/Bienne
Tel. 032 344 85 20

Aarberg
Murtenstrasse 4
3270 Aarberg
Tel. 032 392 47 27

Murten/Morat
Alte Freiburgstrasse 21
3280 Murten/Morat
Tel. 026 672 96 09

Mitglied:
TREUHAND I SUISSE
EXPERTSuisse

Impressum

Quoi	Indications
Éditrice	Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile
Photos	Patrik Kummer, Langenthal
Sujets marketing	Republica AG, Berne

Réimpression du rapport d'activité, y compris d'extraits, uniquement sous condition de divulgation complète des sources et en accord avec l'éditrice, de même que toute impression en vue d'une distribution hors du cercle des membres de l'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile.